

# On cherche des tuteurs en Wallonie

**Si vous vous sentez capables d'aider un jeune en difficulté, comme un MENA, sachez que le SPF Justice recrute des tuteurs en Wallonie.**

**L**e SPF Justice lance une campagne de recrutement de tuteurs en Wallonie et spécialement ciblée sur les provinces de Liège, de Namur et du Luxembourg, de Vresse-sur-Semois à Eupen en passant par Arlon.

**1. Pourquoi faut-il recruter ?** « *L'afflux de réfugiés dans notre pays fait grimper la demande de tuteurs, explique-t-on au SPF Justice. En tant que tuteur, vous pouvez faire la différence pour les enfants en situation de vulnérabilité et les jeunes dans le besoin.* » Comme les mineurs étrangers non accompagnés (MENA), qui arrivent en Belgique sans leurs parents ou sans représentants légaux.

**2. La mission du tuteur** Un tuteur est le représentant légal du mineur. Il s'agit concrètement de l'assister dans toutes les

démarches administratives et juridiques, de veiller à son bien-être général et de contribuer à lui offrir une perspective d'avenir. « *Mais vous ne pouvez accueillir le mineur chez vous.* »

**3. Les qualités recherchées** Aucun diplôme n'est requis. Avant tout, les candidats doivent pouvoir être disponibles, motivés et avoir envie d'aider un mineur qui vit des moments difficiles. La connaissance relative de la problématique des MENA et de l'aide à la jeunesse est un plus. « *Si vous êtes agréé comme tuteur, nous veillerons à ce que vous soyez parfaitement informé* », ajoute le SPF Justice.

**4. Ce qu'il faut savoir** En 2018, le service des tutelles a été confronté à 4 467 signalements de mineurs étrangers non accompagnés. Des garçons

surtout (seulement 16 % de filles pour 84 % de garçons) ;

3 045 de ces jeunes avaient entre 16 et 18 ans au moment du signalement. D'où viennent-ils ? « *La majorité des MENA sous tutelle sont principalement originaires de l'Afghanistan, suivi par le Maroc, l'Érythrée et la Guinée* », précise le service.

**5. Prêts ?** En clair, voici l'appel du service des tutelles : « *Vous êtes disponible au moins 2 jours par semaine et les déplacements en Wallonie ne vous effrayent pas ? Vous avez de l'expérience dans le domaine de la migration, de l'aide à la jeunesse, de l'accompagnement psychosocial et/ou de la traite des êtres humains ? Alors devenir tuteur d'un mineur étranger non accompagné est peut-être fait pour vous !* » En attendant, le SPF Justice organise pour les candidats une session d'information en ses locaux le 11 février à 14 h. ■